



Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le

ID : 095-219500113-20260320-2026_11-DE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2026-11 :
ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT MIXTE DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES DU VEXIN (SMIRTOM)

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars à 18h00, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Martine SOREL, Maire

•**Personnes présentes :** Madame Martine SOREL, Maire, Monsieur Jean-Joël GIL, Madame Annie DUPAS, Monsieur Mario LESAGE, Adjoint, Monsieur Guy FOURNIER, Monsieur Martial SUZE, Madame Marie-Thérèse HERBINIER, Madame Sylvie LEFRANÇOIS, Madame Véronique NOBLE, Madame Séverine CHAMPETIER et Monsieur Maxime RIGOULAY, Conseillers

•**Personne excusée :**

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code des Collectivités Territoriales (CGCT), il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal décide de désigner Madame Véronique NOBLE en tant que secrétaire de séance.

Délibération 2026-11 : élection des délégués au syndicat mixte de ramassage et de traitement des ordures ménagères du VEXIN (SMIRTOM)

Vu l'arrêté préfectoral du 15 avril 1960 autorisant la création du Syndicat Mixte de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SMIRTOM)

Vu les statuts du SMIRTOM,

Vu les élections municipales de Mars 2026,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PROCEDE à l'élection, au scrutin secret, des délégués qui représenteront la commune au syndicat mixte de ramassage et de traitement des ordures ménagères du vexin :

Compte tenu du résultat des votes :

NOM	Prénom	Fonction (1)	Adresse postale	Adresse électronique (mail)	Titulaire / Suppléant
GIL	Jean-Joël	1 ^{er} adjoint	8 Grande Rue 95710 AMBLEVILLE	jjg95@live.fr	Titulaire
DUPAS	Annie	2 ^e adjoint	5 rue Haute 95710 AMBLEVILLE	miseenscene.adupas@gmail.com	Suppléante

Pour extrait certifié conforme,

Après en avoir délibéré,

Par 11 voix pour, 0 voix contre, 0 Abstention

Le 20/03/2026

Le Maire

Martine SOREL



La Secrétaire de séance

Véronique NOBLE